

Ministère du tourisme et de l'Artisanat

Direction du tourisme et de l'Artisanat

De la Wilaya de Sidi Bel Abbes

Service de l'Administration et les moyens

L'ANNULATION DE L'ATTRIBUTION PROVISoire

Conformément aux dispositions du Décret Présidentiel N°15-247 du 16-09-2015 portant réglementation des marchés publics et délégations de service public, et Conformément à la loi n° 23-12 du 05-08-2023 fixant les règles générales des marchés publics, la Direction du Tourisme et de l'Artisanat annonce l'annulation de l'avis d'attribution provisoire du marché relatif au projet « Etude pour la réalisation d'une SOUIKA des produits d'Artisanat à la wilaya de Sidi Bel Abbes », publié dans les journaux nationaux "الأمة" et "BOLA" le 04 juin 2026 et attribué provisoirement au BET « تجمع جدعة صارة سعاد » Groupement DS »

LE DIRECTEUR